

BRUILLE-ST-AMAND

RAISMES



**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**
Plan de secteur réglementaire n°09
Bellaing, Escautpont, Hélesmes, Raismes, Wallers

PIECE N°4-D
PLAN DES RISQUES - ESCAUTPONT

APPROBATION DU PROJET LE 1 JANVIER 2021

- La commune est concernée par un aléa faible lié au retrait/gonflement d'argile
- La commune est concernée par un aléa lié aux remontées de nappe
- L'intégralité du territoire communal est concerné par un risque sismique de type modéré (zone 3)

Pour des informations précises sur la nature de ces risques, consulter : georisques.gouv.fr

■ Aléas miniers

Source : 60716 99
Date d'édition : 14/12/2020
Format d'impression : 841*1159 mm
Référence : Risque_aps
© CAH - 505

